

L'ajournement

On se demande bien ce que le gouvernement fédéral va faire à ce sujet. Il a fait une étude aussi. Le gouvernement a toujours pris le contre-pied de la ville en matière d'urbanisme. Lorsque la ville refusait quelque chose, le gouvernement acceptait ou il acceptait d'aller de l'avant lorsque la ville approuvait. Allons-nous lever ce moratoire maintenant que la ville a dit que nous devrions le faire? Allons-nous ramener la hauteur de ces édifices à huit étages? Allons-nous préserver Harbourofront pour les gens de Toronto ou va-t-on laisser construire une espèce de mur de céramique entre le lac et les habitants de la ville de Toronto? Je voudrais que le secrétaire parlementaire réponde à ces questions ce soir.

[Français]

M. Claude Lanthier (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada procède actuellement à la révision de la politique complète sur le rôle et le mandat de l'Harbourofront Corporation de notre ville reine.

[Traduction]

La révision de la politique sur le rôle et le mandat progresse rapidement. Une fois qu'elle sera terminée en septembre, il appartiendra aux ministres de décider s'il y a lieu de modifier le mandat et les plans de développement de la corporation. Fait à noter, tous les paliers de gouvernement ont approuvé les plans actuels, y compris la ville de Toronto, le Metropolitan Toronto Council, la province de l'Ontario et le gouvernement du Canada.

Harbourofront a connu plusieurs succès. Malgré cela, depuis quelques mois le public et les citoyens ont exprimé leur inquiétude sur des points précis, surtout en ce qui concerne l'apparition soudaine d'édifices à logements très élevés dans un quartier où les gens ne s'attendaient qu'à des immeubles relativement peu élevés, sans parler des craintes engendrées par le fait qu'on n'aménagera peut-être pas de parcs tel que promis. En fait, on a exprimé ces craintes ici à la Chambre, en particulier mon collègue le député de York-Est (M. Redway). Au printemps, il a présenté une pétition dans laquelle les signataires exprimaient leurs inquiétudes au sujet de la hauteur et de la densité des immeubles, ainsi que des espaces récréatifs et des aires de stationnement du projet Harbourofront.

Afin d'appuyer la politique fédérale de révision et l'étude municipale sur l'utilisation du terrain, le gouvernement, Harbourofront et la ville ont temporairement interdit aux concepteurs de poursuivre leur travail. Sauf erreur, l'affaire en est au point où, hier soir, les conseillers municipaux ont étudié un rapport du commissaire à la planification et ils ont pris des décisions à ce sujet. D'ici peu, le maire va faire part de la décision de la ville à mon ministre. Je crois savoir aussi que les édiles municipaux ont approuvé une motion en vertu de laquelle les six projets affectés par l'interdiction temporaire relative au développement devraient se poursuivre à certaines conditions, dont l'approbation usuelle du comité civique de planification et de développement.

• (1820)

Mon ministre, en consultation avec d'autres ministres de circonscriptions de la région de Toronto et des députés de Toronto, tiendra à examiner minutieusement les opinions de la ville ainsi que les dépenses que pourraient entraîner tout changement aux plans actuels et au rôle et au mandat de Harbourofront.

Finalement, monsieur le Président, je tiens à exprimer mon opinion: bien que la révision de la politique, l'étude municipale sur l'utilisation du terrain et l'interdiction temporaire relative au développement aient créé des incertitudes et des difficultés, ce sont des mesures fondamentalement bien avisées prises par le gouvernement du Canada et la ville de Toronto pour prendre un peu de recul et s'assurer que les projets d'Harbourofront reflètent les désirs et les besoins des Torontois et des millions d'autres Canadiens qui seront intéressés à visiter cet endroit.

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL—LE NORD DE L'ONTARIO—LE TRANSFERT PRÉSUMÉ D'EMPLOIS DE LA FONCTION PUBLIQUE—L'ARRÊT DE L'EXODE

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, ma question ce soir découle de celle que j'ai posée le 31 mars dernier, soit qu'une des nombreuses questions qui ont été posées à ce sujet par moi-même et les députés de Thunder Bay—Nipigon (M. Epp), de Thunder Bay—Atikokan (M. Angus), et Nickel Belt (M. Rodriguez) entre novembre 1986 et juin 1987. Nous nous sommes heurtés à ce qu'on pourrait poliment appeler un mur d'évasions, de retards et de non-réponses de la part du gouvernement.

Pendant les sept mois où nous avons posé des questions sur le programme de relance économique pour le nord de l'Ontario, on nous a dit que nous obtiendrions des réponses soit dans quelques semaines, soit d'ici peu, soit bientôt, soit en temps et lieu. C'est seulement le 13 juillet, après des mois, que le gouvernement a cédé à nos pressions et annoncé le programme de relance économique pour le nord de l'Ontario.

Malheureusement, cela ne valait pas la peine d'attendre sept mois et demi. Tout ce qu'on peut dire de ce programme, c'est qu'il est mesquin. Bien entendu, les habitants du nord de l'Ontario sont reconnaissants de tout ce qu'ils peuvent obtenir et utiliseront cet argent à bon escient. Par ailleurs, si l'on compare le montant de l'aide qui a été promise au titre de la caisse de développement du nord de l'Ontario, en l'occurrence un montant insignifiant de 55 millions de dollars sur une période de cinq ans, et ce qui a été promis à d'autres régions du pays, nous constatons que le nord de l'Ontario est encore une fois laissé pour compte par le gouvernement conservateur.

Le programme sera constitué en réalité de quelque 40 millions de dollars en prêts, en subventions, en aide supplémentaire, et ainsi de suite, et de 60 millions de dollars de garanties d'emprunt, ce qui représente, dit-on, 15 millions de dollars. Cela équivaut à des pertes prévues de 25 p. 100 sur les emprunts, ce qui est en soi peu réaliste et discriminatoire.